Le **prieuré** de St Marc

Par Serge Fiorèse, conseiller municipal

Une des plus belles promenades du plateau de Saclay fait longer le ru de St Marc, niché dans un vallon calme et verdoyant. La route qui y conduit passe par les fermes du petit et du grand Villetain et traverse un petit hameau où se trouvait le prieuré aujourd'hui disparu.

On ne sait pas par qui fut fondé ce prieuré, en 1118. Il est nommé dans des lettres *"d'amortissemens"* données en 1188 par Philippe-Auguste, en faveur de l'Abbaye de Chaumes-en-Brie.

L'Abbaye de Chaumes-en-Brie (Seine-et-Marne), du Diocèse de Sens, était un ancien monastère suivant la règle de Saint-Benoît (Bénédictins) fondé avant 752, sous la protection de Saint-Symphorien, puis de Saint-Pierre. Elle fut détruite par les Normands vers 888, puis reconstruite en 1181. Elle sera encore détruite ou saccagée par les anglais au cours de la guerre de cent ans puis par les calvinistes en 1567. À partir de 1593, l'abbaye reste plus de 20 ans sans religieux. Supprimée en 1747 pour être transformée en séminaire les religieux quittent l'abbaye en 1748. A la Révolution elle est saisie comme biens du clergé après le décret de novembre 1790, ses bâtiments deviennent habitation privée et sa mense conventuelle unie au petit séminaire de Sens.

Le hameau de Saint-Marc en 1765. Source : Archives des Yvelines.

Dans l'acte de partage des biens du chambellan Gautier donné par Philippe-Auguste en 1198 il est fait mention d'un certain Thibaut Pain qui relevait de l'évêque parisien Eudes de Sully pour les *"hostises de Saint-Marz"* (commune de Jouy-en-Josas).

Le prieuré était placé sous la protection de Saint Médard et connu comme prieuré de Saint-Médard de Villetain.

Le Pouillé du XIIIe siécle le marque entre le Prieuré de Châteaufort et celui de Palaiseau en ces termes : *Prioratus S. Medardi*.

Comme dans beaucoup de lieux de France son nom a été altéré plus tard en celui de *Saint-Marz* ou *Saint-Mard* pour finalement devenir Saint-Marc.

Au 17e siècle le prieuré tombe en ruines, Nicolas Médard, Prieur Commendataire, fait rebâtir la Chapelle en 1616.

Le 31 mai 1647 : *"Ja de Bloys clerc du diocèse de Paris, prieur de Saint-Marc de Jouy-en-Josas résigne (quitte) ce dernier en faveur de Jehan Le Loup prêtre au diocèse de Coutance."*

En 1750 l'abbé Lebœuf affirme : *"C'est de temps immémorial qu'il n'y a plus de religieux, seul le bénéfice subsiste"*. Un dernier acte est passé par Mre Gui d'Aligre, prieur, au profit de Pierre Marchand, fruitier à Versailles le 6 janvier 1783, il concerne le bail des biens du prieuré Saint-Marc-de-Villetain, paroisse de Jouy-en-Josas.

La fermeture du prieuré se situerait en 1690. Au début du 18e siècle le prieuré n'est plus occupé mais il y a encore un prieur en titre. Les biens du prieuré sont alors l'objet de la convoitise de ses voisins et il existe un Arrêt du Grand Conseil du 20 Mars 1697, qui fait rendre au Prieuré Saint-Marz tout ce qu'on lui a enlevé.

Un Arrêt du Parlement du 18 Août 1705, fait mention de Louis Pean, prêtre, prieur de Saint-Marz de Jouy en Josas, et de Dom Nicolas Aignan son successeur désigné en 1704. Aignan a promis le 22 décembre 1694 de rembourser à Guillaume, Abbé de Chaulmes, tous les frais engagés contre les usurpateurs des biens du prieuré.

L'Abbé Lebœuf relève que cet Arrêt mentionne que *"le Sieur Salomon, Curé de Guyencourt, avoit déposé en 1696, qu'une partie du Parc du Château de Jouy avoit été faite des démolitions du Prieuré de Saint-Marz, et une partie des terres enfermées dans le Parc"*.